

la CREUSE  
le Département

# PTI-E

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION  
ET D'EMPLOI



# Pacte Territorial d'Insertion et d'Emploi (PTI-E) 2022 > 2027



> DANS L'ATTENTE DES ECHANGES AVEC NOS PARTENAIRES  
ET LES INSTANCES



## Garantir l'accès de tous vers l'emploi

### Identifier, accroître et mettre en valeur les compétences

Mieux connaître les compétences recherchées (GEPCT...)

Mobiliser l'offre de formation et expérimenter des nouvelles manières d'apprendre

Renouveler les modes de mise en valeur des compétences

### Proposer un accompagnement adapté à chaque étape du parcours

Accroître la mise en réseau des professionnels

Déployer pleinement le SPIE, pour une meilleure coordination des accompagnements

Mener des actions concertées à l'égard des employeurs

S'engager collectivement pour l'accessibilité des politiques publiques

### Diversifier les mises en situation d'emploi

Structurer des approches intégrées par filière (ex : métiers du médico-social - plateforme CNSA)

Intensifier le recours aux clauses sociales d'insertion, dans une logique de parcours

Diversifier les structures de l'IAE (beaucoup de chantiers, peu d'entreprises d'insertion)

Soutenir les démarches expérimentales



## Améliorer l'accès aux conditions d'emploi

### Rendre effectif l'accès aux droits et devoirs, en particulier lors d'une reprise d'emploi

Anticiper les variations de prestation, par une information personnalisée et précise

Renforcer l'information sur les droits et les devoirs associés

### Agir en faveur d'une meilleure inclusion des personnes en difficulté

Garde d'enfants (liens CAF/MSA)

Accès aux structures de socialisation (centres sociaux > CAF)



## Connaître, mesurer et évaluer

Mener une évaluation en continu et partenariale

Associer et formaliser l'association des usagers



## Une gouvernance au service d'un développement de proximité

CDDS et CTDS  
Comité technique

Comité des financeurs  
Articulation avec FSE+

